À une séance **extraordinaire** du conseil de la Municipalité de Kiamika, séance dûment convoquée conformément à l'article 156 du Code municipal de la Province de Québec, séance tenue le **24 JANVIER 2018 À 19 H 00,** au lieu ordinaire des séances du conseil, sont présents: Mesdames et Messieurs les conseillers, Anne-Marie Meyran, Mélanie Grenier, Robert LeBlanc, Raymond Martin, et Christian Lacroix, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Dion.

La secrétaire-trésorière/directrice générale, Pascale Duquette, est présente.

La conseillère Diane Imonti est absente. Madame Imonti assiste à la séance par vidéoconférence.

Il est ordonné et statué ce qui suit :

Séance extraordinaire du 24 janvier 2018
Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 janvier 2018
5. Appel de candidatures pour combler le poste de directeur des travaux publics et urbanisme (poste-cadre)
6. Demande d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal- Service d'ingénierie
7. Résolutions pour affectations des surplus - Aqueduc, égout, matières résiduelles
8. **REPORTÉ** Adoption du règlement R-273 - Éthique et déontologie en matière municipale
9. **REPORTÉ** Achat - Remorque asphalte chaude
10. Travaux d'entretien de chemin d'hiver 2017-2018
11. Tableau des subventions 2018
12. **REPORTÉ** Autorisation travaux d'entretien des chemins et autres travaux de voirie pour l'année 2018
13. Autorisation des dépenses incompressibles
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée.

2018-01-043 **1. <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE</u>**

Il est proposé par Christian Lacroix, appuyé par Raymond Martin et unanimement résolu d'ouvrir la présente séance extraordinaire. Il est 19 h 00.

ADOPTÉE

2018-01-044 **2. <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>**

Il est proposé par Anne-Marie Meyran, appuyé par Robert LeBlanc et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que décrit dans l'avis de convocation donné le 19 janvier 2018 et reporté les points, 8-9 et 12, à savoir :

ADOPTÉE

2018-01-045 3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2018**

Il est proposé par Christian Lacroix, appuyé par Raymond Martin et unanimement résolu que les minutes de la dernière séance ordinaire tenue le 15 janvier 2018 soient adoptées telles que reçues et inscrites.

ADOPTÉE

2018-01-046 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JANVIER 2018-BUDGET**

Il est proposé par Raymond Martin, appuyé par Christian Lacroix et unanimement résolu que les minutes de la dernière séance extraordinaire tenue le 15 janvier 2018 -Budget, soient adoptées telles que reçues et inscrites.

ADOPTÉE

2018-01-047 **APPEL DE CANDIDATURES POUR POURVOIR AU POSTE DE DIRECTEUR/ DIRECTRICE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICE D'URBANISME (POSTE-CADRE)**

Il est proposé par Mélanie Grenier, appuyé par Anne-Marie Meyran et unanimement résolu de procéder à un appel de candidatures pour l'offre d'emploi en vue de pourvoir au poste de directeur/directrice des travaux publics et urbanisme, le tout tel que décrit à l'offre d'emploi.

La date limite pour la réception des curriculums vitae est le 20 février 2018.

La date d'entrée en fonction est pour le début mars 2018.

ADOPTÉE

2018-01-048 **MANDAT À LA MRC QUANT À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURES, DE SERVICES OU D'ACTIVITÉS EN MILIEU MUNICIPAL**

ATTENDU l'appel de projets visant la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal, par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

ATTENDU QUE la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) souhaite se doter d'une ressource professionnelle en génie civil;

ATTENDU QUE cette ressource professionnelle pourrait accompagner la MRCAL dans la réalisation du plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM) pour laquelle elle recevra une aide financière du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET);

ATTENDU QUE cette ressource professionnelle pourrait accompagner les municipalités dans la mise en œuvre du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL), les soutenir dans le dépôt des demandes d'aide financière au Ministère, les soutenir techniquement dans le cadre des processus d'appels d'offres pour des projets de génie civil et dans le suivi de ces projets;

ATTENDU QUE la date de dépôt pour une demande d'aide financière est le 1er février 2018;

Il est proposé par Mélanie Grenier appuyée par Anne-Marie Meyran et résolu à l'unanimité d'approuver le projet de mise en commun des services d'ingénierie

et de mandater la MRC d'Antoine-Labelle à présenter la demande d'aide financière pour la réalisation du projet de mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal au MAMOT.

ADOPTÉE

2018-01-049 **RÉSOLUTIONS POUR AFFECTATIONS DES SURPLUS 2017 - AQUEDUC, ÉGOUT, MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Il est proposé par Raymond Martin, appuyé par Robert LeBlanc et unanimement résolu d'affecter les surplus accumulés de l'année 2017 de la façon suivante :

- Affecter un montant de 2 753 $ « matières résiduelles » du surplus accumulé 2017 non affecté au surplus accumulé, « Réserve matières résiduelles ».

- Affecter un montant de 12 451,00$ « Aqueduc » du surplus accumulé 2017 non affecté au surplus accumulé « Réserve aqueduc » pour le paiement d'une partie des dépenses de fonctionnement dont, entre autres, l'installation de compteur d'eau sur certains bâtiments municipaux.

- Affecter un montant de 2 823, 00$ « Égout » du surplus 2017 accumulé non affecté au surplus accumulé « Égout »

ADOPTÉE

2018-01-050 **TRAVAUX D'ENTRETIEN CHEMIN D'HIVER 2017-2018**

Il est proposé par Christian Lacroix, appuyé par Raymond Martin et unanimement résolu d'autoriser, au cours de la saison hivernale 2017-2018, l'exécution des travaux nécessaires pour voir au bon entretien des chemins d'hiver et rues sous sa responsabilité, sur une longueur approximative de 64,22 kilomètres à entretenir, soit:

Chemin du Lac Kar Ha Kon	2.75 km
Chemin du Lac Guérin	1.12 km
Chemin des Pins (ancienne route 311 – Fontaine)	0.52 km
Chemin de Ferme-Rouge	3.39 km
Chemin de la Lièvre (de ch.de Ferme-Rouge à la limite de la Ville de Mont-Laurier)	11.61 km
Chemin L'Allier	.48 km
Chemin Touchette	1.51 km
Montée Deschambault	1.11 km
Chemin du Lac François	5.75 km
Chemin Saint-François	2.05 km
Une partie du chemin Dinelle située dans le secteur Val-Barrette de la Municipalité de Lac-des-Écorces, à partir de la limite de Kiamika jusqu'à l'intersection du chemin L'Écuyer	0.95 km
Chemin Mont-Laurier - Val-Barrette	0.20 km
Chemin Chapleau (de la route 311 au no civique 535)	11.3 km
Chemin Cartier	0.30 km
Chemin Poulin	2.65 km
Chemin de la Presqu'Ile	1.60 km
6e Rang	9.98 km
Une partie du chemin du 6e rang située dans le secteur Val-Barrette de la Municipalité de Lac-des-Écorces tout près de la route Pierre-Neveu	0.19 km
Chemin Émard	0.70 km
Chemin Kiamika (du chemin de la Lièvre au pont couvert)	0.08 km
Chemin St-Jean	0.16 km
Chemin Fabre	0.45 km

Chemin Lacroix	0.43 km
Chemin du Lac-Louvigny	1.30 km
Chemin du Grillon	0.55 km
Chemin des Sapins	0.41 km
Rue Leblanc	0.18 km
Rue Turgeon	0.18 km
Rue Filion	0.10 km
Chemin Casavant	0.12 km
Chemin F. Lépine	1.05 km
Chemin menant à la station de pompage (de la rue Leblanc à la station)	0.40 km
Rues de l'Église et de la salle	0.20 km
Cour arrière de la salle municipale	0.07 km
Cour de la caserne des pompiers (4, rue Filion)	0.04 km
Cour du garage municipal (2, rue Leblanc)	0.04 km
Stationnement Hôtel de ville et patinoire	0.10 km
Cour de la salle municipale	0.04 km
Cour de l'Église	0.08 km
Chemin Hôtel de Ville	0.08 km

Le coût total des travaux est de 127 027,16 $, plus les taxes fédérale et provinciale applicables.

ADOPTÉE

2018-01-051 **VERSEMENT DE DONS ET SUBVENTIONS 2018**

Il est proposé par Raymond Martin, appuyé par Mélanie Grenier et unanimement résolu d'autoriser le paiement des dons et subventions suivants aux organismes ci-dessous mentionnés:

Noms des organismes	Montant
Centre Christ Roi	250,00 $
Centre d'action bénévole Léonie Bélanger (salon des aînés)	100,00 $
Centre d'action bénévole Léonie Bélanger	100,00 $
Table des aînés d'Antoine-Labelle	55,00 $
Centre de prévention suicide Le Faubourg	25,00 $
Club optimiste de Val-Barrette	125,00 $
Polyvalente St-Joseph (persévérance scolaire)	150,00 $
Croix-Rouge	160,00 $
École aux Quatre-Vents	125,00 $
Fondation du Centre hospitalier	150,00 $
Fondation Martin-Paquette	300,00 $
La Mèreveille	110,00 $
Le Prisme	100,00 $
Comité d'ensemencement de la Lièvre	50,00 $
Maladies du Cœur du Québec	50,00 $
Opération Nez-Rouge	50,00 $
Paroisse Bon Pasteur (bulletin paroissial)	100,00 $
Paroisse Bon Pasteur (éclairage)	700,00 $
PREL (persévérance scolaire)	50,00 $
Balle molle mineure de Lac-des-Écorces	300,00 $
Société Albatros	100,00 $
Piste de course de Kiamika	1000,00 $
Club VTT les panaches	1000,00 $
Comité des loisirs (voyage annuel, autobus)	650,00 $
Comité des loisirs (feux d'artifices, lac François)	200,00 $
Comité des loisirs de Kiamika (subv. Base)	700,00 $

Zone emploi Antoine-Labelle	125,00 $
Association des propriétaires du Lac-Francois	1 500,00 $ (sur dépôt de projet)

ADOPTÉE

2018-01-052 **AUTORISATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2018**

ATTENDU la nécessité d'autoriser certaines dépenses dites incompressibles;

ATTENDU que certaines factures doivent être acquittées sur réception afin d'éviter les frais de pénalités et d'intérêts;

ATTENDU le dépôt du certificat du secrétaire-trésorier et directeur général certifiant qu'il y a des fonds disponibles aux postes budgétaires inhérents aux dépenses mentionnées dans la présente résolution;

ATTENDU que la liste des paiements effectués en vertu de la présente résolution devra être déposée à la prochaine assemblée du conseil municipal qui suivra le paiement, pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Raymond Martin, appuyé par Christian Lacroix et unanimement résolu que la secrétaire-trésorière et directrice générale soit autorisée à faire le paiement des factures reliées aux dépenses incompressibles décrites ci-dessous, dès leur réception jusqu'à concurrence des montants disponibles au budget 2018 :

MUNICIPALITÉ DE KIAMIKA

Poste budgétaire	Description
	Rémunération des employés réguliers, autres, élus, pompiers
	Cotisations de l'employeur (RRQ, AE, FSS, QAP, assurance collective, REER, CSST) Remise des cotisations syndicales
02- -00-310	Frais de déplacement (employés, élus, pompiers et bénévoles)
02- -00-321	Frais de poste et transport
02- -00-331	Téléphone, radios, Alliance Bell (cellulaires)
02-130-00-336 et 02-130-00-337	Frais récurrents fibre optique et frais de gestion (MRC et CSPN)
02-130-00-451 et 02-320-00-451	Système d'alarme
02-130-00-335	Internet (Télébec et MRC d'Antoine-Labelle, Alliance Bell)
02-412-00-453 et 02-414-00-453-10	Analyse de l'eau et analyses ass. eaux (Bio-Services)
02-130-00-413	Allard Guilbault Mayer Millaire Richer inc. (comptabilité et vérification)
02-130-00-414	Perséides Technologie (hébergement site Web)
02-130-00-527-03	Entretien et réparation fibre optique (MRC d'Antoine-Labelle ou CSPN)
02- -00-422	Assurances incendie (MMQ)

02- -00-423	Assurance responsabilité civile (MMQ)
02-220-00-424	Assurance pompiers
02- -00-425	Assurances véhicules (MMQ)
02-190-00-453	Médial conseil Santé sécurité (Mutuelle FQM)
02-210-00-441	Police (ministre des Finances)
02-220-00-442	Achat de services municipaux (municipalités voisines)
02-220-00-442-01	Entente incendie (Municipalité de Lac-des-Écorces)
02-220-00-442-02	Entente SSIRK – Compensation CSP
02-412-00-444 et 02-414-00-444	Entente hygiène du milieu (Municipalité de Lac-des-Écorces)
02-330-00-443	Contrat d'enlèvement de la neige
02-190-00-493	Réception (achat liqueur, café, etc.)
02-610-00-494	COMBEQ (adhésion Officier en urbanisme)
02-190-00-494	ADMQ (cotisations dg et dg adjointe)
02-190-00-494	FQM (contribution annuelle)
02-190-00-494	Québec municipal
02-190-00-494	Réseau d'information municipale
02-190-00-494	Forum Jeunesse
02-701-50-494	Les Fleurons du Québec- Fédération Québécoise de la Marche (sentier pédestre)
02-702-30-494	Cotisation Réseau Biblio Laurentides
02-702-90-494	Muni Spec (membre étoile)
02-130-00-496	Frais de banque
02-190-00-499	Taxes municipales 25, rue Principale
02-290-00-499	Primes pour loups et coyotes
02-130-00-527-01	Corporation Informatique Bellechasse (soutien technique et téléphonique)
02-130-00-527-02	Contrat de service photocopieur (Bureautech Laurentides)
02- -00-631	Essence, diesel
02- -00-632	Huile à chauffage (Pétroles des Draveurs inc.)
02-451-10-647	RIDL (achat bacs noirs)
02-452-35-647	RIDL (achat bacs de récupération)
02-130-00-670	Fonds de l'information foncière
02-320-00-516	Lacelle & Frères (niveleuse)
02-992-00-883	Intérêts marge de crédit camping
02- -00-681	Électricité (édifices municipaux) - Hydro-Québec
02-921-00-874	Intérêts Règlement d'emprunt R-153
02-921-00-874-01	Intérêts Règlement emprunt Ferme-Rouge
02-922-00-840	Frais de financement – émission obligations
02-922-00-884	Intérêts – Marge de crédit régulière
02-992-00-887	Intérêts cours de construction MC1 – TECQ 2014-2018
02-992-00-887-01	Intérêts sur comptes (montant maximal)
03-210-01-000-02	Remb. Capital étang aéré
02-992-00-887-04	Intérêts courus de construction – Ferme-Rouge

03-515-81-000	Remb. Capital Fond de roulement - étang aéré
03-515-81-000	Remb. Fond de roulement – téléphonie IP
03-515-81-000	Remb. Fond de roulement – jardinières
03-515-81-000	Remb. Fond de roulement – achat équipements Lac-du-Cerf
03-515-81-000	Remb. Fond de roulement – achat camion directeur incendie Remb. Fond de roulement – Lumières de rue Remb. Fond de roulement – Nouveau photocopieur Remb. Fond de roulement – Tracteur Michel Charrette
03-210-10-000-03	Remb. Capital – Ferme-Rouge
02- -00-635	Produits chimiques (alun, chlore, remplissage extincteurs, etc.)
02- -00-951	Quote-part – MRC d'Antoine-Labelle
02-451-20-446-01	Quote-part RIDL
02-701-50-512	Location terrain (Rivard) - ministre des Finances
02-701-90-959	Contributions équipements supralocaux (Mont-Laurier et Ferme-Neuve)
02- -00-455	Immatriculation des véhicules (SAAQ)
02-290-00-459	Centre canin Le Refuge
02-701-70-447	Animation exposition de voitures
02-701-70-447-01	Fête de Noël (publicité, achat cadeaux, fournitures, décorations)
Contribuables	Remboursement des crédits de taxes, remb. taxes payées en trop, remb. des intérêts créditeurs

COMITÉ TOURISTIQUE DE KIAMIKA

Poste budgétaire	**Description**
02-120, 02-121, 02-140	Rémunération gardiens
02-210 et 02-215	Cotisations de l'employeur (RRQ, AE, FSS, QAP, CSST
02-310	Frais de déplacement employés
02-340	Frais de poste et transport
02-350	Frais de téléphone (Télébec)
02-352	Câble chalet gardiens (Shaw direct)
02-555	Frais de banque (Caisse populaire Desjardins Vallée de Kiamika)
02-360	Guide et carte touristiques des Hautes-Laurentides
02-360	Télébec ltée (publicité Pages jaunes)
02-440	Loyer (sablière et terrain agrandissement camping)
02-410	Frais d'association (FPQ, Camping Québec (classification et adhésion)
02-441	Permis pourvoyeur (FPQ), permis propane (RBQ)
02-442	Immatriculation (SAAQ)
02-511	Presse Commerces (abonnement revues)
02-551	Analyse de l'eau (municipalité de Kiamika et Laboratoire Bio-Services)
02-533	Essence, huile, propane bbq- Marché Kiamika
02-588	Propane location BBQ
02-592	Mont-Laurier Propane (location et propane)
02-593	Vers (Glaces Laurentides)

02-594	Glace (Glaces Laurentides)
02-595	Hydro-Québec (électricité)
02-520, 02-521 et 02-522	Assurances
02-599	Commission scolaire Pierre-Neveu (taxes scolaires)
02-599	Municipalité de Kiamika (taxes municipales)
02-599	RIDL (bacs noirs supplémentaires)

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun contribuable n'est présent.

2018-01-053 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Christian Lacroix, appuyé par Mélanie Grenier et unanimement résolu que l'assemblée soit levée. Il est 21h25

_____ _____
Michel Dion, maire Pascale Duquette sec.-trés./dir. générale

Je, Michel Dion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec .

_____
Michel Dion, maire